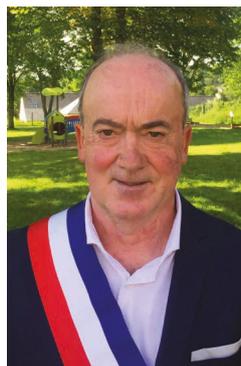


Bubry



Sommaire

Mot du Maire	2
Participations aux écoles et tarifs 2022	3
Aménagement	4-6
Services communaux : focus sur la filière technique	7
Citoyenneté / Vivre ensemble / Communication municipale	8-11
Résidence Louis Onorati / CCAS	12-13
Enfance Jeunesse : pôle enfance jeunesse / RPE	14-15
Médiathèque municipale	16
Activités économiques	17
Hor pajenn a-ziar sévénadur breizh	18-19
Notre petite histoire : le village de Kerboharne	20-21
Gazette du Brandifrouth	22/25
Expression des listes	26
Etat-civil / Mémento de février à juillet 2022	27
Couverture : Les classes 1 en 1971 et 1991	28



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude dans le monde entier.

Toute cette année, nous avons dû nous appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions. Force est de constater que 2022, sans éradication de ce virus, sera une année transitoire où il ne faudra pas baisser la garde et rester encore vigilant.

Et pourtant, il faut naturellement saluer le travail des artisans, des commerçants, des agriculteurs et de tous les acteurs économiques qui ont su s'adapter pour maintenir leurs activités et prospérer. Plus localement, je veux saluer le travail réalisé par nos employés municipaux, les membres du Centre communal d'action sociale, de l'Ephad, de l'ensemble du conseil municipal, avec qui solidairement, nous avons tout mis en œuvre pour répondre à vos besoins.

Vous pouvez aussi mesurer les atouts de notre commune où nous avons la chance de voir l'arrivée de nouveaux commerces et artisans. C'est tout naturellement que la municipalité a souhaité donner un coup de pouce en attribuant 5 000 € à l'association des commerçants et artisans de Bubry (CABA), lui permettant de proposer des animations de fin d'année en organisant un grand jeu de Noël au début du mois de décembre. Cette opération de grande ampleur pour notre commune a permis de dynamiser et de mobiliser l'ensemble des adhérents.

Les élus ont aussi fait le choix de recruter un conseiller numérique qui intervient auprès des Bubryates pour vous soutenir dans les usages quotidiens du numérique, l'installation et l'utilisation des logiciels de communication, de travail en ligne, de consultation médicale, etc., et vous accompagner dans les démarches administratives. Il vient juste de prendre ses fonctions et est déjà très sollicité.

Ce bulletin comporte des informations d'ordre général, des conseils pour bien vivre ensemble, mais également les travaux réalisés durant cette année 2021 et ceux prévus pour 2022.

Aussi, je souhaite la bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui ont rejoint notre charmante commune. Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent. J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie communale qui en fait son intérêt.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022.

Le Maire, Roger Thomazo

Crédit photographique et rédaction

Elus : R. Thomazo, Y. Wanes, N. Guillemot, M.A. Le Gal, P. Robert, S. Malvoisin, A. Le Guyader-Grandvalet, J. Le Strat, V. Le Moulec, V. Nicolas, G. Périco,

Contributeurs : Y. Le Carrer, C. Le Hyaric, C. Evano, A.M Nicol, F. Malardé, E. Perret, Y. Kervinio, C. Le Mestréallan, B. Amaison, J. Le Gouallec, V. Rivalan, D. Bescout, E. Romieux, D. Saulnier, J.F. Masson.

Personnel communal : E. Ducher, G. Jaume, M. Perier-Le Marre, N. Guyomard, E. Acosta, G. Fontaine, I. Wahrenberger, L. Pruelle, M. Picaud, J. Le Livec.

Graphisme et impression :

Imprimerie Graph Impress à Pontivy.

Ce bulletin tiré à 1 400 exemplaires a été imprimé sur du papier recyclé.

Couverture page 1 : La boîte aux lettres du Père Noël, dans le jardin Roger Bing.

Couverture page 28 : Les classes 1 en 1971 et 1991.



La cérémonie des vœux ayant été annulée, le maire s'est exprimé en vidéo sur la page Facebook de la commune de Bubry. Vous pouvez y accéder grâce à ce QR Code.



Tarification des services au 1^{er} janvier 2022

Médiathèque municipale : cotisation annuelle	
Livres : Abonnement individuel	6,95 €
Livres : Abonnement familial	13,95 €
Livres + DVD (tarif unique)	22,00 €
Médiathèque : salles de réunion du rez-de-chaussée	
Gratuit pour les associations de Bubry	
Associations et organismes extérieurs :	
- Petite salle / jour	45,00 €
- Grande salle / jour	83,00 €
Salle polyvalente	
Location aux associations (manifestations sans repas)	
Salle polyvalente	103,00 €
Soirée : si entrées payantes	220,00 €
Si entrées gratuites	79,00 €
Si repas : supplément	41,00 €
Associations scolaires de Bubry : gratuité pour 3 manifestations / an	
Autres associations de Bubry : gratuité pour 1 AG et 1 manifestation / an	
Location aux particuliers habitant Bubry	
1/2 journée sans repas	103,00 €
1/2 journée avec repas	143,00 €
Journée + soirée	244,00 €
Location aux particuliers habitant hors de Bubry	
1/2 journée sans repas	250,00 €
1/2 journée avec repas	375,00 €
Journée + soirée	500,00 €
Location pour manifestation commerciale	
	505,00 €
Forfait chauffage	
Si location, sur demande	124,00 €
Si prêt gratuit	Gratuit
Cautions	
Dégâts	740,00 €
Ménage	125,00 €
Chapiteaux (location réservée aux associations)	
1 chapiteau (seul ou avec tables et bancs)	40,00 €
Caution	150,00 €
Tables et bancs (réservé aux associations)	
Prêt gratuit. Caution	150,00 €
Droits de place	
Marchés	
Jusqu'à 10 m linéaires	2,30 €
Au-delà de 10 m linéaires, le m	0,30 €
Camions occasionnels	51,00 €
Cirque	51,00 €
Terrasse, le m ²	2,05 €
Funérarium	
Par nuit	101,00 €
Cimetière : concession	
15 ans, le m ²	52,00 €
30 ans, le m ²	125,00 €

Columbarium : terrain	
15 ans	105,00 €
30 ans	249,00 €
Columbarium : case	
15 ans	417,00 €
30 ans	623,00 €
Divers	
Buse PVC posée, le m linéaire	50,50 €

Participations aux écoles - Année 2021-2022

Ecoles de Bubry	Montant/élève
Fournitures scolaires	46,00 €
Classes transplantées, sorties scolaires	15,00 €
Activités sportives	66,00 €
Eveil musical	15,00 €
Subvention USEP Les Plumes	5,50 €
Contrat d'association avec l'Ecole privée Sainte-Hélène	
- Ecole élémentaire	350,00 €
- Ecole maternelle	1 200,00 €
Etablissements extérieurs	Montant/élève
C.A.P. / B.E.P. / Bacs Professionnels (Fonctionnement)	24,50 €
Collèges : Voyages éducatifs	24,50 €

Restaurant municipal : mise en place d'une tarification progressive dans le cadre du dispositif « cantine à 1 € »

Au mois de décembre, les élus ont adopté le dispositif de l'Etat « Cantine à 1 € » qui indexe la tarification des repas scolaires sur la base du quotient familial.

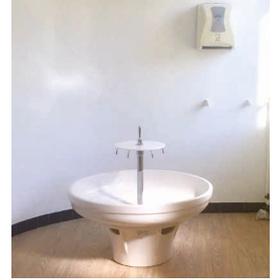
Depuis le 1^{er} janvier, quatre tranches de prix sont appliquées, allant de 1 € à 3,05 €, et la dégressivité pour le 3^{ème} enfant est maintenue pour les familles ne bénéficiant pas du tarif à 1 €.

	Quotient familial	Prix du repas	Prix du repas à partir du 3 ^e enfant
Repas régulier	0 à 599	1,00 €	1,00 €
	600 à 999	2,95 €	1,48 €
	1000 à 1499	3,00 €	1,50 €
	1500 et +	3,05 €	1,52 €
Repas occasionnel		3,58 €	
Enfant avec protocole médical (repas fourni par les parents)		0,62 €	

Des travaux dans les écoles publiques

Comme chaque année, les vacances scolaires d'été sont propices à la réalisation des travaux d'entretien et de réparation dans les écoles.

A la Feuillaison, les sanitaires des maternelles ont été repeints et la fontaine à eau a été remplacée. Des bacs potagers ont également été installés par les services techniques et des travaux d'étanchéité liés au radon ont été réalisés de manière à répondre aux normes en vigueur. Enfin, le noyer au centre de la cour de récréation a dû être abattu car il était malade et présentait potentiellement des risques pour la sécurité des enfants et enseignants.



A Saint-Yves, le ravalement de l'école Teir Derven, incluant les cache-moineaux, les garde-corps, corniches et soubassements, a été réalisé par l'entreprise Raub pour un montant de 22 000 € H.T. Un lavage à haute pression, un traitement anticryptogamique, la reprise des éclats de béton et des fissures, la pose d'une couche de fixateur, ont été effectués avant l'application de deux couches de peinture pliolite et d'une couche de peinture acrylique.

La municipalité a aussi doté les deux écoles de nouveaux matériels informatiques : quatre ordinateurs portables, un vidéoprojecteur interactif, seize tablettes, un Ecran Numérique Interactif, deux visualisateurs. Les classes ont également été équipées de boîtiers permettant de mesurer la qualité de l'air dans les classes : CO², particules fines... dans le but de prévenir la propagation de la Covid-19.

Des luminaires tout neufs à la médiathèque

Un nouveau système d'éclairage a été installé par l'entreprise SVAE de Pontivy dans la salle de prêt de la médiathèque.

Les luminaires sont plus performants et plus économes en énergie et permettent non seulement de réaliser des économies mais surtout d'accueillir les visiteurs dans des conditions de confort plus appréciables.



Les travaux de rénovation de la salle polyvalente vont bientôt débuter



Suite à l'appel d'offre lancé pour la rénovation de la salle polyvalente, la municipalité a retenu la candidature du cabinet d'architectes Bleher (Plumelec) pour un montant de 48 800 € HT.

Le projet a bien été mis en perspective en reprenant les différents éléments du programme, dont l'amélioration énergétique du bâtiment.

Les travaux devraient durer un an et commencer dans le courant de l'été.

Une nouvelle annexe pour le pôle enfance jeunesse

L'entreprise Loïc Le Berre a posé des fenêtres et une porte sur le bâtiment en pierre situé dans le parc Caudan.

Ce local servira d'annexe de rangement pour le pôle enfance jeunesse.



Au funérarium, rénovation du salon des familles



Au début de l'automne dernier, des travaux de rafraîchissement du salon des familles ont été effectués par les agents communaux : peinture des murs, changement des luminaires, pose d'une porte coulissante et rénovation de la kitchenette.

Le mobilier va être changé et les salles funéraires rénovées dans les mois à venir.

Un projet de salle multisport à l'étude

Un questionnaire concernant les attentes des Bubryates en matière d'équipement sportif a été distribué dans le courant de l'année 2021, les réponses ont été analysées et présentées en commission.

La présentation des résultats du questionnaire est désormais disponible sur le site internet de la commune. En parallèle, les membres de la commission ont visité différentes salles de sport sur le département afin de définir plus précisément le programme de réalisation.

Prochainement, la municipalité fera appel à un maître d'œuvre, et soumettra plusieurs propositions aux acteurs associatifs.

Des jeux de plein air pour les enfants



La municipalité a fait l'acquisition de jeux extérieurs qui agrémenteront l'aménagement du bourg de Saint-Yves : une table de pique-nique, une structure de jeux pour les 3/8 ans, un tourniquet, un jeu ressort.

Aux beaux jours, les enfants et leurs familles pourront profiter pleinement de ces nouvelles installations !

Travaux de voirie réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2021



Les travaux de rénovation de voies communales effectués au début de l'été 2021 ont concerné la patte d'oie située au carrefour de Guerjean, la voie communale allant de la route de Guéméné à Bieuzen et la voie communale allant de Lann Vihan à Saint-Hervé. Dans ces trois secteurs un enrobé a été appliqué et les fossés ont été curés.

Le chemin d'exploitation de Guérizec a aussi été remis en état.

La passerelle du Moulin de Botconan a été rénovée



La passerelle qui enjambe les anciennes vannes de l'étang de Botconan et permet d'accéder au chemin de randonnée de Lanvaudan a été rénovée au cours du mois de novembre. Les travaux ont été effectués par des agents communaux de chacune des communes riveraines et le coût des matériaux a été financé à part égale par Bubry et par Lanvaudan.

Les promeneurs peuvent ainsi franchir la passerelle en toute sécurité !

Aménagement de sécurité sur la route de Baud



Dans le courant du 1^{er} trimestre 2022, dans le but de faire ralentir la vitesse de circulation à l'entrée du bourg, route de Baud, une « écluse » avec sens prioritaire aux sortants va être installée à titre d'essai.

Matinée écocitoyenne au cimetière



Dans le cadre du label «zéro phyto», la commune de Bubry n'utilise plus de produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics. C'est ainsi que des matinées écocitoyennes sont organisées ponctuellement afin de compléter le travail réalisé mécaniquement par les services techniques.

Le vendredi 15 octobre, afin de nettoyer le cimetière avant la fête de la Toussaint, huit bénévoles (deux absents sur la photo), ont participé avec les agents communaux, au désherbage des allées du cimetière. La matinée s'est achevée dans la bonne humeur autour d'un pot offert par la municipalité.

Ces matinées citoyennes sont organisées par la mairie environ deux fois par an, au printemps et au début de l'automne.

Désherbeuse mécanique



A la fin du mois de septembre, les agents des services techniques ont testé une désherbeuse mécanique prêtée par la mairie de Quistinic.

Les conteneurs de Lann Prado



Des nouveaux conteneurs à verre et à papier ont été installés à Lann Prado, en bordure de la route de Baud sur un terre-plein aménagé pour faciliter et sécuriser le stationnement des usagers.

Naturellement, chacun est invité à déposer ses apports dans les conteneurs dédiés et à garder les abords propres, par souci d'hygiène et pour la sécurité de tous !

Dépôt sauvage de pneus de tracteurs dans les bois de Guérizec Coëtano

Dans le courant de l'automne, les élus ont été alertés sur un important dépôt sauvage de pneus de tracteurs dans un bois.

La municipalité en appelle à la responsabilité de chacun pour que les déchets de tous ordres soient traités grâce aux filières existantes, certains, tels les pneus, n'étant pas biodégradables et contenant des composants chimiques sources de pollution.

D'autre part, ces dépôts sauvages, pneus ou autres, sont totalement interdits et leurs auteurs peuvent être verbalisés.



Le CAUE en visite à Saint-Yves



Le 23 septembre, le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Morbihan a organisé une visite du bourg de Saint-Yves afin de présenter à des élus de différentes communes, un exemple d'aménagement d'espace public. Une quinzaine de personnes a participé à cette visite qui entre dans le cadre des formations destinées aux élus.

Le maire, Roger Thomazo et le maître d'œuvre David Courchinoux du cabinet Ar'Topia, ont présenté l'historique du projet, son déroulement et les difficultés rencontrées, avant d'inviter les participants à visiter le bourg de Saint-Yves pour observer les aménagements réalisés.

La Commune emploie aujourd’hui vingt-sept agents dont quinze sont issus de la filière technique. Ils assurent des tâches aussi diverses qu’essentielles : entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts, restauration scolaire, entretien quotidien des locaux... Tous contribuent au bon fonctionnement du service public communal et participent ainsi à notre bien-être et à notre qualité de vie.

Bâtiments / Voirie / Espaces verts



Nelly Guyomard, Yannick Le Gal, Benoît Puren, Pierre-Yves Le Saëc, Jean-Michel Thomas et Joël Le Saux.

L’équipe des services techniques, menée par Joël Le Saux et son adjointe, Nelly Guyomard, assure les travaux d’entretien de la voirie urbaine et rurale et des chemins d’exploitation, la création, le fleurissement et l’entretien des espaces verts, ainsi que l’entretien, la sécurisation et l’aménagement des bâtiments communaux (chauffage, électricité, plomberie, peinture, revêtements, aménagements...).

Ces agents, bien qu’ayant des fonctions particulières, sont aussi polyvalents et amenés à intervenir en cas de besoin sur différents corps de métiers.

Service des restaurants scolaires et entretien des locaux



Irène Lopez Adaes, Maryse Guégan, Laetitia Rio, Julie Walford, Martine Le Stunff et Tatiana Bézier.

Ces agents assurent le service dans les restaurants scolaires du bourg et de l’école Teir derven, l’entretien quotidien des bâtiments municipaux (mairie, médiathèque, cantines, pôle enfance jeunesse, maison de santé, local des services techniques, salle polyvalente, funéraire, camping, dojo...) et interviennent aussi, en cas de besoin dans d’autres services (animation, garderie, etc.). Grâce à la polyvalence et aux compétences de ces agents indispensables, les services peuvent ainsi fonctionner en continuité.

Restauration municipale



Fabrice Le Pendeven, Martine Le Gourriérec et Arnaud Feuillet.

Responsable du service restauration, Fabrice conçoit et prépare, avec Arnaud et Martine, les repas des élèves des trois écoles et des enfants du centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

L’heure de la retraite pour Annie Le Saëc et Didier Flégeau



Annie Le Saëc et Didier Flégeau, sont partis à la retraite au cours du 2^{ème} semestre 2021. Au cours d’un pot de départ offert par la municipalité, ils ont été chaleureusement remerciés par le maire, Roger Thomazo, pour la qualité de leur travail.

Annie Le Saëc, a rejoint les services municipaux en 2011 en tant qu’agent d’animation et d’entretien. Elle travaillait principalement à la surveillance de la cantine et à l’entretien des écoles et du pôle jeunesse. Elle a été très appréciée de ses collègues pour sa joie de vivre, sa bonne humeur et son franc parler !

Didier Flégeau, arrivé aux services techniques en 1979, a été également sapeur-pompier volontaire. En quarante-deux ans de carrière, Didier aura connu quatre maires, obtenu la médaille pour trente-cinq ans de service et participé à de nombreux projets communaux. Roger Thomazo a salué son sérieux, sa rigueur, et sa passion pour les roses !

Nous leur souhaitons à tous deux une belle retraite, bien méritée !

Les autorisations d'urbanisme



Vous souhaitez faire des travaux sur votre maison, construire un abri de jardin, clôturer votre parcelle, ou installer des panneaux solaires ? Nous vous rappelons que pour toutes modifications extérieures de votre maison ou de ses annexes, **une autorisation d'urbanisme est obligatoire**. Il peut s'agir d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Pour savoir ce qui est autorisé ou non, vous pouvez consulter l'onglet «urbanisme» sur le site de la commune. Vous trouverez dans le PLU, les informations sur ce qu'il est possible de faire suivant le zonage dans lequel se trouve votre habitation.

Vous pouvez également vous renseigner à l'accueil de la mairie, et pour des conseils dans l'élaboration de votre dossier, vous pourrez prendre rendez-vous avec l'instructrice en charge de l'urbanisme, Charlotte Colin, présente en mairie le mardi après-midi, tous les quinze jours.

Plaques de numérotation des habitations : rappel



Au cours du recensement effectué dans le but de faciliter l'accès des services (pompiers, ambulances, distribution du courrier et des colis...), plus de 1 600 habitations ou bâtiments à numérotés sur le territoire communal.

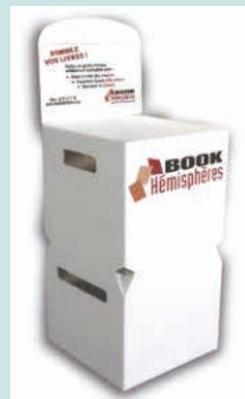
A la suite de ce recensement, plusieurs commandes de plaques de numérotation ont été effectuées par la mairie pour les personnes qui en avaient fait la demande.

Si la plupart de ces plaques ont bien été récupérées par les demandeurs, à ce jour il en reste quelques-unes qui n'ont pas trouvé preneur...

Alors, si vous avez oublié de venir chercher la vôtre, n'hésitez pas à venir à la mairie, elle vous attend !

Une boîte à culture à la médiathèque

L'entreprise d'insertion Book Hémisphère de Kervignac va installer à la médiathèque une boîte à culture dans laquelle chacun pourra déposer les livres, CD, DVD ou jeux vidéos dont il souhaite se séparer.



Les livres et les biens culturels collectés seront triés par les salariés de l'entreprise et réorientés en fonction de leur qualité et de leur état vers la vente ou une filière de recyclage.

Lutte contre le développement de la mэрule



La mэрule, aussi surnommée la lèpre des maisons, est un champignon qui ronge le bois. Dans les maisons, en cas d'humidité excessive et de défaut de ventilation, elle s'attaque en particulier aux charpentes et à tous les types de boiseries. L'infection généralement constatée tardivement peut être à l'origine de dégâts importants voire structurels.

Afin de lutter contre le développement de ce champignon, la loi ALUR (n°2014-366) a introduit des articles spécifiques dans le Code de la Construction et de l'Habitation. Ainsi, en cas de présence de mэрule dans un immeuble bâti, l'occupant, ou à défaut le propriétaire, a obligation de le déclarer en mairie. Lorsque des foyers sont identifiés, un arrêté préfectoral délimite les zones de présence d'un risque de mэрule.



Des ateliers « Bien vieillir » ...



Les personnes âgées de 60 à 85 ans des communes de Bubry, Inguiniel et Quistinic recevront prochainement un courrier individuel de leur caisse de retraite pour les informer de la mise en place d'ateliers « Bien vieillir ».

Après une conférence intitulée « Bien vieillir en territoire de Bubry », par le Dr Théaudin, médecin gériatologue de Rennes, le 3 février 2022 de 14h00 à 15h30 à la salle polyvalente de Quistinic,

les personnes intéressées pourront s'inscrire à un parcours de prévention personnalisé comprenant des ateliers :

- «Équilibre», à Inguiniel,
- «Diététique», à Quistinic,
- «Mémoire et sommeil/bien-être», à Bubry (les vendredis après-midi).

Les ateliers s'échelonneront tous entre le 14 mars et le 20 juin 2022.

... Et des ateliers numériques !

Vous souhaitez vous initier à l'informatique et à Internet ? Les ateliers numériques sont faits pour vous !

Proposés par l'Asept (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) et par «Pour bien vieillir Bretagne», ils se déroulent tous les vendredis de 14h00 à 16h30 du 14 janvier au 18 mars 2022 (hors vacances scolaires), à la médiathèque. Les séances s'organisent par petits groupes (8-10 personnes) pour une durée de 2 à 3 heures.

L'animatrice propose des exercices pour acquérir de l'autonomie dans l'utilisation d'un appareil informatique (tablette, smartphone, ordinateur...), apprendre à naviguer sur Internet en toute sécurité (mots de passe, antivirus), réaliser des démarches administratives, savoir communiquer en ligne (utiliser une boîte mail, télécharger et ajouter des pièces jointes à un mail).

**Contact : Asept Bretagne, 02 99 01 81 81,
contact@asept-bretagne.fr,
www.asept-bretagne.fr.**



Un conseiller numérique a été recruté



Dans le courant de l'année 2021, l'Etat a lancé un appel à projet visant à créer 4 000 emplois de conseillers numériques sur le territoire national.

Le dossier présenté par Bubry ayant été retenu, Mikaël Mouriac a été recruté par la municipalité et a pris ses fonctions le 3 janvier dernier.

Après une période d'évaluation et de formation, Mikaël interviendra auprès des usagers pour les accompagner dans les démarches administratives et pour les soutenir dans les usages quotidiens du numérique, l'installation et l'utilisation des logiciels de communication, de travail en ligne, de consultation médicale, etc.

Nouveau : une page Facebook pour suivre l'actualité de la commune



La mairie a créé sa page Facebook «Commune de Bubry». C'est un moyen supplémentaire d'informer la population. Vous y trouverez l'essentiel des informations municipales.

N'hésitez pas à vous abonner !

<https://www.facebook.com/CommunedeBubry/>



Ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école La Feuillaison



Au vu du nombre d'élèves inscrits à l'école La Feuillaison à la rentrée de septembre 2021, l'Inspection académique a autorisé l'ouverture d'une 5^{ème} classe.

De son côté, la municipalité a aménagé une nouvelle salle de classe et acheté du mobilier pour accueillir dans de bonnes conditions tout ce petit monde !

Tourisme : valorisation des territoires ruraux grâce à l'Eductour



Le 21 octobre 2021, une trentaine de professionnels du tourisme a été conviée à découvrir le patrimoine et les saveurs locales des communes de Bubry, Inguiniel, Plouay, Calan et Lanvaudan grâce à un « Eductour ».

Proposé par Lorient Bretagne-Sud Tourisme, Lorient Agglomération et Audélor, le dispositif a permis aux participants de mieux connaître le territoire et ses richesses. A Bubry, ils ont visité Saint-Yves, découvert le drive fermier Double Plouc et fait un arrêt à la ferme de Kerbastard.

Animaux en divagation et opération fourrière

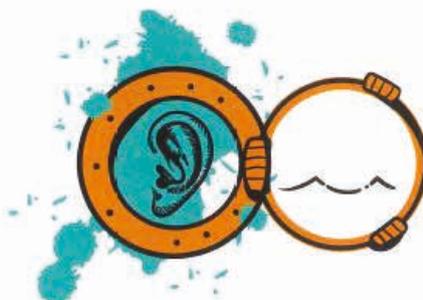


La divagation d'animaux, notamment des chiens et des chats, en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite.

La commune de Bubry fait intervenir très régulièrement la fourrière animale pour capturer les chiens et chats en divagation.

Pour information, lorsque la fourrière capture un animal en divagation, il est conduit à la fourrière de Lorient. Pour récupérer leur animal, les propriétaires doivent s'acquitter du prix de la capture plus le cas échéant du coût de l'identification. Les propriétaires de chiens et chats sont donc invités à garder leurs animaux sous surveillance.

L'écoutille



L'Écoutille, pour les victimes de violences sexuelles et sexistes

L'Écoutille est un lieu d'accueil anonyme, gratuit et confidentiel pour les personnes victimes de violences sexuelles et sexistes résidant sur les vingt-cinq communes de l'agglomération lorientaise. Porté par Lorient Agglo, il est piloté par le CDIIF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et la Sauvegarde 56.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une coordinatrice, d'une travailleuse sociale, d'une juriste et de bénévoles qui écoutent, informent, orientent et accompagnent les personnes qui les contactent.

En pratique : Adresse : 21 rue Jules Legrand 56100 Lorient (3^{ème} étage).

Permanences, sur rendez-vous les mardis, mercredis, jeudis et samedis.

Contact et prise de rendez-vous : 02 97 63 52 36.

Dates des élections 2022



Election présidentielle : les dimanches 10 et 24 avril.

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

L'inscription peut se faire en mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou en ligne sur le site **service-public.fr**.

Vous pouvez également, vérifier votre inscription sur la liste électorale sur le **site service-public.fr**.

Pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants et les bébés



Comme chaque année au mois de septembre, les nouveaux arrivants et les bébés nés dans le courant de l'année ont été conviés par la municipalité à partager un pot de bienvenue.

C'est l'occasion de présenter les services, les commerces et les activités présents sur le territoire communal et de faire connaissance en toute convivialité.

La boîte aux lettres du Père Noël



A la fin du mois de novembre, les lutins du Père Noël ont installé une boîte aux lettres devant la médiathèque pour que les enfants puissent lui faire part de leurs souhaits.

Quatre-vingt-deux lettres ont été déposées et le Père Noël a répondu à chacun des enfants en attendant de passer, le soir du 24 décembre, déposer sous le sapin les cadeaux désirés.

Illuminations et décorations de Noël

Chaque année, la commune achète des guirlandes, appliques, traversées de route et autres suspensions électriques pour compléter et renouveler ses décorations de Noël. En 2021, un focus particulier a été mis sur Saint-Yves qui a ainsi brillé de mille feux durant les fêtes de fin d'année !

En plus des illuminations traditionnelles, les agents municipaux, et Nelly en particulier, ont créé et posé des décorations dans divers lieux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Et cette année, les bénévoles de l'association Liammer ont également apporté une touche de féerie dans les rues de Bubry et sur la place des tilleuls où ils ont exposé leurs créations collectives. Un grand merci à tous pour ces petites attentions qui enchantent le quotidien !



Nouvelles étapes vers un retour à la vie normale dans La Résidence



Les personnes âgées sont aujourd'hui parmi les populations les plus vulnérables face à la pandémie de Covid-19. Fragiles du fait de leur âge, elles doivent être tout particulièrement protégées. Cependant, protéger ne doit pas rimer avec isoler.

Compte-tenu de la couverture vaccinale des résidents et de l'équipe de soin, le retour progressif à la vie normale s'organise pour les habitants de la Résidence « Louis Onorati ». Il s'accompagne néanmoins d'une vigilance renforcée dès l'apparition de symptômes évocateurs du virus et du maintien des gestes barrières.

Les professionnels décuplent leurs efforts pour initier et accompagner les seniors dans leur vie de tous les jours. Le retour

à une vie sociale est un grand soulagement pour eux. Il est très agréable de revoir les familles parcourir les couloirs pour retrouver leurs proches. La salle à manger accueille à nouveau l'ensemble des convives et les aînés ont plaisir à retrouver enfin leur voisin ou voisine de table habituel pour échanger et sourire.

Les activités et sorties ont également repris :

- Promenades dans la nature avec le personnel, qui permettent aux pensionnaires de pratiquer un peu d'exercice physique, de s'aérer l'esprit, bref de changer d'air !
 - Sorties en extérieur programmées par l'animatrice en lien avec certains professionnels,
 - Visites d'intervenants culturels pour les anniversaires des natifs de chaque mois,
 - Déjeuners en petits groupes la première semaine de chaque mois,
 - Apéritif offert par la résidence lors de la lecture du journal, chaque premier vendredi du mois,
 - Crêpes préparées par Marie-Annick, Annick et Marie-Claire,
 - Loto mensuel et roue de la fortune,
 - Gymnastique et Olympiades,
- Et bien d'autres événements et activités...

Certains événements restent toutefois en suspens, comme recevoir en grand nombre des chorales ou des musiciens. La vaccination a toutefois permis à la résidence un retour à la vie sociale et aux animations avec une adaptation progressive et tout en restant vigilant.



Le Noël des Aînés

Du fait du contexte sanitaire, le traditionnel repas offert par le CCAS aux Aînés n'a pas pu avoir lieu au mois de septembre 2021.

Aussi, pour marquer la période des fêtes de fin d'année, chaque foyer de personnes âgées de 75 à 84 ans a reçu un bon d'achat de 15 € pour une personne seule ou de 20 € pour un couple, à faire valoir chez les commerçants, artisans, producteurs ou prestataires de services de Bubry, membres de l'union commerciale Caba. Les personnes de 85 ans et plus ont, quant à elles, reçu un panier gourmand d'un montant équivalent aux bons d'achats, et contenant quelques fines victuailles pour agrémenter un bon repas de fête !





Laurent Pruel, nouveau directeur de l'Ehpad et du CCAS de Bubry

Après un passage dans la Marine Nationale et le contrôle de gestion en agro-alimentaire, j'ai changé de voie professionnelle, et depuis quinze ans je travaille dans le secteur médico-social.

À la fin du mois d'août, j'ai pris la suite de Stéphane Bolléa que j'avais eu l'occasion de rencontrer dans mon parcours. L'Ehpad de Bubry est le 4^{ème} établissement que j'intègre et la gestion d'un Saad (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) est une première pour moi.

Je m'inscris pleinement dans la continuité du travail réalisé par mon prédécesseur, les élus du CCAS et bien sûr les équipes.

Le projet du futur Ehpad et de ses soixante-quinze places est l'axe fort de cette prise de fonction depuis mon arrivée.

Beaucoup d'autres projets sont à mener tant sur le Saad que sur l'Ehpad pour répondre aux besoins de la population bubryate. Les équipes font un travail remarquable et je souhaite poursuivre avec elles le développement de nos activités pour le bien-être de nos bénéficiaires.

La Parole des aidants



Le CCAS de Bubry et la Plateforme de répit du sud-Morbihan ont mis en place des temps d'accueil pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées. Ces rencontres ont lieu chaque dernier vendredi du mois, de 14h30 à 16h00 à la médiathèque de Bubry.

Florence Giraud, gérontopsychologue, qui anime les échanges entre les participants, apporte des conseils relationnels pour assurer le quotidien avec le proche et aider à comprendre au mieux la maladie pour limiter l'épuisement.

Prises en charge par la Conférence des financeurs, ces rencontres sont gratuites et sans obligation de présence chaque mois.

Prochaines dates :

28 janvier, 25 février et 25 mars

Informations et inscriptions : 07 85 24 56 76

L'accueil de jour

Un nouveau service à l'Ehpad : l'Accueil de jour pour les personnes de plus de 60 ans faisant face à une diminution d'autonomie et/ou présentant des troubles cognitifs légers à modérés

L'association Perrine Samson basée sur la commune de Plumelin, propose depuis l'automne dernier un accueil de jour itinérant pour les personnes de plus de 60 ans atteintes d'une diminution de leur autonomie et/ou présentant des troubles cognitifs légers à modérés qui souhaitent maintenir un lien social.

Grâce aux élus et à l'équipe de l'Ehpad Louis Onorati, ce service qui vient en complémentarité de ceux déjà proposés par la commune, s'est mis en place dans le courant de l'automne 2021. L'objectif est de mettre en avant les ressources de la personne, de maintenir et stimuler ses capacités et son lien social, de soutenir le maintien à domicile, et aussi d'apporter un moment de soutien et de répit à la personne et à ses proches.

Déroulement type d'une journée d'accueil

À leur arrivée, les personnes sont accueillies par deux professionnelles, Gwénaëlle et Laura, et la journée commence tranquillement à 10h00 par une petite collation.

Viennent ensuite des activités adaptées aux participants, à leurs besoins, leurs capacités, leurs centres d'intérêts, qui visent à passer un moment agréable en toute simplicité : jeux, discussions, sorties extérieures, ateliers manuels et artistiques, chants, etc.

Après le repas de midi pris sur place, chacun peut prendre un temps de repos en fonction de ses habitudes. L'après-midi se poursuit ensuite avec de nouveau des activités, puis vient le moment du goûter et, déjà, l'heure du départ. Cette journée qui passe très vite, permet à tous d'être en relation et en mouvement. Tout ceci dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'objectif étant, avant tout, de se faire plaisir et de favoriser le bien-être !

Pour bénéficier de cet accueil, un premier rendez-vous, à domicile ou sur un autre lieu, est nécessaire afin d'aborder les modalités d'inscription et répondre aux différents questionnements.

En pratique

Jour et horaire :

Tous les vendredis, de 10h00 à 16h15.

Tarif :

Plusieurs éléments sont pris en compte pour déterminer le tarif (ressources, niveau d'autonomie). Le montant peut être intégré à l'APA versée par le Conseil départemental.

Contact :

06 48 02 04 44 ou 02 97 61 01 10
Mail : adjitiniantsf@perrinesamson.fr

Au Pôle enfance jeunesse



L'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans

De septembre à décembre 2021, les accueils du mercredi pour les 3-11 ans ont été l'occasion de faire découvrir aux enfants des pratiques variées et de favoriser l'accès à des temps éducatifs ludiques : activités créatives et manuelles, sortie culturelle au musée de Kernascléden et rencontre avec un intervenant autour de la chauve-souris, ateliers pâtisserie, jeux sportifs et de coopération.

Pendant les vacances de la Toussaint les enfants ont découvert l'univers enchanté des lutins, sorcières et autres monstres fantastiques et participé à plusieurs sorties et ateliers : équi-motricité au « Poney magique » à Quistinic, bal des sorciers avec le centre de loisirs de Quistinic, initiation aux percussions africaines avec l'association Assoleil et atelier récréatif et scientifique « bulles de savon ». Un bal masqué et costumé a marqué la fin des vacances.

Pour les vacances de Noël, chasse aux lutins, magie et films de Noël étaient au programme. Les enfants de 7 à 11 ans ont profité d'une animation autour de la magie sous forme de cabaret. Chacun est reparti avec sa boîte de magie et des secrets pour faire des tours en famille. La sortie patinoire à Lanester pour les grands et les petits a eu un succès fou !



L'espace des jeunes de 12 à 17 ans

Depuis le mois de novembre, l'espace Ado accueille à nouveau les jeunes, les mercredis de 13h30 à 17h00.

L'animatrice, Laure Pouget, propose un accompagnement à la scolarité et des temps d'activités créatives (poterie, initiation au manga...) ou ludiques (Wii, concours de dessins humoristiques, jeux de société...), et des sorties (cinéma, sports...). Elle est aussi à l'écoute des jeunes pour les accompagner et les aider à construire des projets qui répondent à leurs envies, tant au niveau des loisirs ou de la culture que de la solidarité ou de la convivialité.

Alors, si vous avez entre 12 et 17 ans, venez rencontrer Laure au pôle enfance jeunesse pour partager des activités avec d'autres jeunes et monter les projets qui vous tiennent à cœur. Elle vous attend, nombreux !



Une nouvelle animatrice au pôle enfance-jeunesse

Stéphanie Le Bagousse a rejoint l'équipe du pôle enfance-jeunesse en tant qu'animatrice. Elle exerce ce métier depuis 2014. Elle a été notamment animatrice et directrice adjointe de centre de loisirs à Inzinzac-Lochrist et directrice du centre de loisirs d'Inguiniel.

Elle intervient le mercredi et pendant les vacances scolaires pour l'accueil des enfants, et le soir au service périscolaire.



Les tarifs 2022 des services du pôle enfance jeunesse ont été votés le 3 décembre. Ils sont soumis au quotient familial de la CAF, et répartis selon quatre tranches.

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI			
QF CAF	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
0 à 699	3,28 €	5,38 €	8,66 €
700 à 999	3,75 €	6,15 €	9,90 €
1000 à 1499	4,69 €	7,68 €	12,37 €
1500 et +	4,78 €	7,84 €	12,62 €

CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES			
QF CAF	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
0 à 699	3,97 €	6,07 €	10,04 €
700 à 999	4,54 €	6,93 €	11,47 €
1000 à 1499	5,67 €	8,67 €	14,34 €
1500 et +	5,78 €	8,84 €	14,62 €

ESPACE DES 12-17 ANS				
QF CAF	1/2 journée avec activité peu onéreuse	1/2 journée avec activité onéreuse	Journée	Transport
0 à 699	5,08 €	6,29 €	8,45 €	2,74 €
700 à 999	5,81 €	7,19 €	9,66 €	3,13 €
1000 à 1499	7,26 €	8,98 €	12,08 €	3,91 €
1500 et +	7,40 €	9,16 €	12,32 €	3,99 €

Une cotisation annuelle de 6 € est demandée pour accéder aux activités de l'espace jeunes. Seules les activités nécessitant un intervenant extérieur et/ou un moyen de transport sont facturées.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE		
QF CAF	1/2 heure	Goûter
0 à 699	0,43 €	0,37 €
700 à 999	0,50 €	0,42 €
1000 à 1499	0,62 €	0,53 €
1500 et +	0,63 €	0,54 €

La garderie fonctionne le soir jusqu'à 18h30. En cas de dépassement d'horaire, un forfait de 10 € est appliqué.



Faisant suite aux dernières directives gouvernementales, le Relais d'assistantes maternelles devient Relais Petite Enfance (RPE). Ses missions ne changent pas : il reste un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les assistants maternels et pour les parents.

En ce qui concerne les matinées d'éveil, le RPE propose toujours un éventail d'animations pour soutenir les assistantes maternelles dans leur travail et accompagner les jeunes enfants dans leur développement affectif, moteur et cognitif.

Au programme de 2022 :

- Nous accueillons une nouvelle intervenante, Laure Pouget, qui proposera un accompagnement éducatif autour des arts plastiques.

Et nous retrouverons :

- L'éveil des sens lors des ateliers relaxation animés par Céline Le Vigouroux, sophrologue et des séances d'éveil musical animées par

Le Relais Petite Enfance

Du changement au Relais Petite Enfance (ex RAM) pour 2022 ! Traoù nevez b'ar RPE evit 2022 !

Le RAM fait peau neuve en cette nouvelle année. Changement d'appellation, déménagement du bureau à Inguiniel, nouvelles coordonnées et du nouveau dans les activités !

Nathalie Ouptier, musicienne (en partenariat avec le Sivu de Plouay) ;

- Découverte du corps et de ses possibilités grâce à l'atelier du mouvement de Claude Colleu, danseuse ;
- Ouverture et accompagnement des professionnelles à de nouvelles pratiques avec les séances « signes avec bébé », ateliers de communication gestuelle associée à la parole, animés par Pascaline Robin.

Les matinées d'éveil sont gratuites et ouvertes aux assistantes maternelles, gardes à domicile et aux parents-employeurs, sur réservation.

Nouvelle appellation, nouvelles coordonnées ! Le RPE s'est installé au Pôle Petite Enfance « Ti Lapoused An Ignel », au 3 rue de la Libération à Inguiniel.

Pour toute information, vous pouvez joindre la responsable Jessica Le Livec par téléphone au 02 97 56 98 64 ou par courriel : rpe@inguiniel.bzh

Matinées d'éveil : lundi et mardi matin.

Accueil sur RDV : lundi et mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 12h.

Permanence téléphonique : jeudi de 13h30 à 17h30.

Le spectacle de Noël offert aux écoliers

Le jeudi 16 décembre, les élèves des écoles ont assisté au spectacle offert par la municipalité à l'occasion de Noël.

A l'aide de marionnettes, de théâtre d'ombres et de décors en lumière, « Les P'tites valises » contaient l'histoire d'un grand-père et de sa petite fille qui échangent leurs rêves et leurs cauchemars, et en tirent des histoires imaginaires. Les enfants ont été captivés par ce spectacle créé, mis en scène et joué par la P'tite Silvy, de la compagnie Nizarh'tistik, de Quistinic !



Un coup d'œil dans le rétroviseur ...



Pendant l'été, **l'exposition « Bubry au fil du temps »**, a été particulièrement appréciée par les nombreux visiteurs. Cette exposition a donné lieu à des retrouvailles quelques fois inattendues et à beaucoup d'échanges des souvenirs !



Pendant les vacances de Toussaint, **un après-midi jeux de société** a réuni une trentaine de participants. Pour information, la médiathèque dispose de quelques jeux qu'il est possible d'emprunter ou de tester sur place.

Au mois d'octobre la médiathèque a participé à la **Fête de la science** avec une sortie semi-nocturne à la rencontre des chauves-souris. Gwendoline et Marion, animatrices de la Maison de la chauve-souris de Kernascléden ont emmené les trente-deux participants près de la chapelle Sainte-Hélène pour observer l'envol des petits mammifères au coucher du soleil.



Interrompues depuis le début de la pandémie, les **séances de lecture pour les tout-petits** ont repris cet automne. L'accueil est devenu mensuel, avec une séance le jeudi de 9h00 à 10h00, réservée aux bébés et aux assistantes maternelles et une séance « parents-enfants de 1 à 4 ans », le samedi de 11h00 à 11h30.

Une jauge a été fixée à dix enfants par séance, avec inscription préalable au 02 97 51 76 41.

Prochaines dates :

Pour les bébés et les assistantes maternelles : les jeudis 27 janvier, 24 février et 24 mars,
Pour les enfants et les parents : les samedis 29 janvier, 26 février et 26 mars.



Après une pause estivale, **l'atelier Tricot & co** a repris en septembre. Les adeptes des travaux d'aiguilles se retrouvent tous les jeudis après-midi pour tricoter, crocheter, partager des savoir-faire, en toute convivialité et selon leurs envies.

Nouveauté cette année, une fois par mois, un atelier thématique est proposé. En octobre, les participantes ont réalisé un sac à tarte en couture et en novembre, des éponges tawashi, en bandes de tissus recyclés.

Prochains ateliers : 27 janvier : macramé, 24 février : initiation au crochet, 24 mars : couture.
Renseignements au 02 97 51 76 41.

Quelques projets en cours



La Nuit de la lecture

Les 4 et 5 mars, la médiathèque organise une « Nuit de la lecture », dans le cadre de la manifestation organisée par la Centre national du livre. Cette année, le thème retenu est l'amour et s'inspire de l'injonction de Victor Hugo : « Aïmons toujours, aimons encore ! ».

Au programme :

Le vendredi 4 mars, à 20h00, les comédiens des Trisk'elles interpréteront des saynètes et liront des textes, des lettres et des chansons émouvantes, humoristiques, caustiques...

Le samedi 5 mars, à 14h00, Sophie, de la Mallette de Sophie, animera un atelier philo ludique et, à travers des jeux, des dessins et des écrits, amènera les enfants à discuter sur ce qu'est l'amour pour eux. Pour les enfants de 5 à 11 ans.

Inscription au 02 97 51 76 41.

Les Deiziu du Pays de Lorient

Dans le cadre des Deiziu du Pays de Lorient, la médiathèque accueillera une intervenante de l'association Erglev bro an Oriant qui animera des ateliers sur la culture bretonne pour les enfants de 5 à 11 ans.

Au programme :

Samedi 12 mars, à 14h00 : contes sur le légendaire breton.
Samedi 26 mars, à 14h00 : initiation à la danse bretonne.
Sur inscription au 02 97 51 76 41.

Animations pendant les vacances de février

Le mercredi 9, de 14h00 à 16h30 : animation jeux
Le mercredi 16, de 14h00 à 16h30 : atelier origami.
Pour ces animations, les enfants devront être accompagnés d'un adulte.



2021, Une année exceptionnelle

Pour nos commerçants, artisans et producteurs locaux, cette année 2021 aura une nouvelle fois été exceptionnelle. Le contexte sanitaire a de nouveau bousculé nos bars, restaurants et crêperies, en les privant de plusieurs mois d'activité. A l'inverse, nos artisans enregistrent une flambée d'activité sans précédent mais subissent en contrepartie une hausse des matières premières et des difficultés d'approvisionnement. Mais 2021 a aussi illustré le dynamisme et la volonté dont ont fait preuve toutes les forces vives du monde économique de Bubry.

Cela s'est manifesté concrètement par :

- **De nouvelles ouvertures de commerces à Bubry et à Saint-Yves, le lancement de plus d'une dizaine d'activités d'artisanat et de services dans des domaines diversifiés,**
- **Le démarrage du projet de rénovation du local de la rue de la Libération,**
- **Le déménagement du marché du vendredi au centre bourg de Bubry,**
- **Une magnifique animation de Noël proposée par CABA au**

travers d'une opération commerciale inédite à Bubry,

- **La 1^{re} édition très réussie d'Hiran Noz «La nuit la plus longue», créée et animée par l'association Liammzer, les 17 et 18 décembre, qui a enchanté le bourg autour de la féerie de Noël.**

Malgré la crise COVID, Bubry bouge et va de l'avant ! En 2022, les projets sont encore nombreux et certains déjà en cours de finalisation. L'équipe municipale est pleinement mobilisée pour poursuivre son rôle en encourageant et facilitant les initiatives entrepreneuriales à Bubry. A ce titre, il est essentiel pour la municipalité de pouvoir s'appuyer sur des partenaires unis et ambitieux.

Saluons le travail effectué par l'Association CABA et son bureau directeur qui, depuis quatre ans, et malgré deux années 2020-2021 compliquées, a su être ce partenaire efficace et impliqué.

En 2022, la poursuite du travail effectué et la participation de nouveaux commerçants, artisans et entrepreneurs est fondamentale, pour maintenir les relations gagnantes entre tous les acteurs de l'économie à Bubry.

Nouvelles installations



AUDE CHURIN : NUMÉROLOGUE, ASTROLOGUE

Numérologie, astrologie : thème natal, confiance et connaissance de soi, mission de vie, développement personnel, actions à mettre en place, identifications des blocages, conseils ...

Tarologie : questions précises, conseils ...

Aude Churin - Tél. : 07 62 50 12 32
Courriel : audechurin@gmail.com
Site internet : audechurin.fr



JUSTINE RAZE : ÉQUIMOTRICIENNE

Equimotricité© relationnelle pour les enfants de 2 à 8 ans.

Parcours ludique permettant de travailler la motricité, l'autonomie, le partage, la gestion des émotions, la relaxation et le bien-être tout en s'amusant avec les animaux.

Groupes de quatre enfants au maximum, avec un poney pour deux enfants. Séances de 1h30.

Mardi : 17h-18h30 - Mercredi et Samedi : 10h-11h30 et 14h-15h30.

En projet : ouverture d'une ferme pédagogique.

Equimo'justine - Kerbouëdec - Tél. : 06 74 51 24 45
Courriel : justine.raze@hotmail.fr
Facebook : Equimo'justine

MÉLISSA LE GOFF : PEINTRE DÉCORATRICE

Application de tous types de peintures intérieures et extérieures.

Pose de papiers peints et de revêtements muraux.

Ravalements de maisons individuelles.

Conseils personnalisés pour le choix des teintes permettant d'harmoniser chaque intérieur.

Devis gratuits.

Mélissa Le Goff - Kerhouarne
Tél. : 07 86 71 90 29

Courriel : le.goff.melissa2@gmail.com



CHRYSTÈLE BOUTELOUP : LA FRIPERIE DU BAR'BOUCHKA

Friperie pour adultes, à partir de la taille S.

Vente de vêtements au poids, au prix de 10 € le kg.

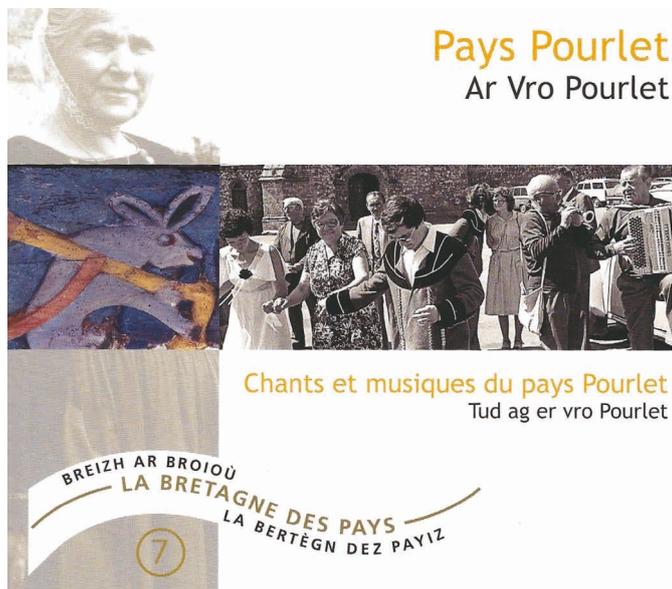
Reprise de vêtements propres et en bon état (pas de sous-vêtements, pas de vêtements enfants) de 1,50 € à 3 € le kg.

Du mardi au dimanche, à partir de 16 h.

La Friperie du Bar'bouchka - Lann Vihan
Tél. : 06 74 73 80 03
Facebook : Bar'Bouchka



Un coffret CD sur le pays pourlet.



L'association Dastum vient de publier, dans la collection La Bretagne des pays, un très beau coffret de deux CD accompagnés d'un livret de cent soixante-seize pages autour de chants et de musiques du Pays Pourlet.

Dans ce coffret, Bubry est très largement représenté, et pour cause : on dénombre actuellement près de huit-cents documents sur la base Dastumedia issus des collectages effectués sur la commune depuis les années 1950. Pourquoi tant de collectes ? Le personnage clef de ce dynamisme est probablement Pierre Le Padellec, qui commence à enregistrer les chants de sa mère Mathurine Le Padellec, dès 1955. Par la suite, rapidement, il fait connaître les chanteuses de la commune à l'ethnologue Donatien Laurent, puis à son ami Jean-Yves Monnat. Tous deux vont effectuer des enregistrements, essentiellement dans les années 1970, auprès de nombreuses chanteuses, parmi lesquelles Marie Nignol, Marie-Françoise Le Gourrièrec et Elise Nignol, mais aussi auprès de l'accordéoniste André Royant.

Dans les années 1970, Pierre Bédard, de retour au pays après plusieurs années passées en région parisienne, devient un musicien incontournable dans le secteur, et est notamment enregistré par le sonneur Per Guillou, de passage à Saint-Yves, alors qu'ils jouent ensemble.

Au cours des années 1980, le Bagad Sant-Ewan organise des filajoù et enregistre les mêmes personnes, et aussi les chanteurs plus

jeunes tels que Constant Malardé, Maximin Evanno, Pierre Nignol... La génération qui suit s'y met aussi autour des années 2000, et grâce à elle on peut trouver des enregistrements plus récents d'Edouard Bévan ou d'Odile Le Moustarder.

Quelques démarches plus familiales viennent étayer encore ces collectes, et nous permettent ainsi de découvrir d'autres chanteuses comme Marie-Joseph Malardé, ou encore l'extraordinaire virtuosité de Wanig Burban à l'accordéon chromatique.

Enfin, autre personnage incontournable en ce domaine : Monique Le Boulch qui enregistre des milliers d'heures, essentiellement pour Radio Bro Gwened, et qui a ainsi fait circuler nombre de chants sur les ondes, les transmettant à sa manière.

Afin d'inaugurer la sortie de ce coffret, une belle fête a été organisée en novembre dernier au Croisty, pendant laquelle nous avons pu écouter deux personnes bien connues à Bubry et présentes sur ces CD : Odile Le Moustarder et Pierre Nignol.

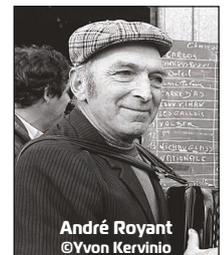
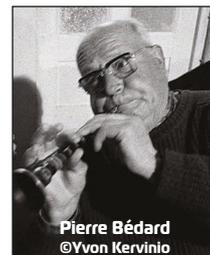
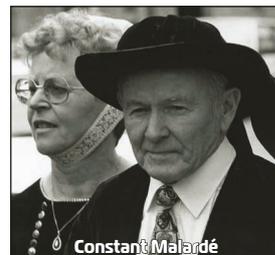
A cette occasion également, et avec eux deux, des vidéos ont été réalisées et sont visibles sur la chaîne Youtube de Dastum [youtube.com/channel/UCvA0aJT28ut-DBrJ88VCKdA](https://www.youtube.com/channel/UCvA0aJT28ut-DBrJ88VCKdA)

Le coffret est en vente sur le site internet de Dastum, et aux Délices de Bubry au prix de 17 €.

Pour consulter les archives présentes sur Dastumédia, allez sur le site dastumedia.bzh puis faites une demande de code ; vous pourrez alors accéder à de nombreux documents.

Si vous possédez des enregistrements audio ou vidéo qu'il vous semble intéressant de partager, n'hésitez pas à nous contacter, ou à contacter Dastum.

Et si votre voisin, votre grand-père, votre arrière-grand-mère... parlent breton, ou pas, et aiment raconter leur histoire, la vie de leur village ou des contes, chanter des chansons : enregistrez-les !





Soudard Bubri : Le soldat de Bubry

La chanson « Soudard Bubri » interprétée par Julienne Le Hay sur le CD « Chants et musiques du Pays Pourlet », a été enregistrée par Anne-Marie Nicol au Portz, à Inguiniel, le 10 décembre 1999.

L'auteur, Vincent Le Rouzic, né à Persquen en 1857, s'est engagé dans l'armée à dix-huit ans, sur un coup de tête pour, disait-il, « eit lakad me mam de ouilet » « faire pleurer sa mère ». Il revint au pays vingt ans plus tard et s'installa comme cultivateur à Bubry. Joueur de violon et compositeur, il a écrit de nombreuses autres chansons dont « Cannen œvreu en otro Jegat, person pares Bubri » qui compte quatre-vingt-trois vers.

Dans la chanson « Soudard Bubri », publiée dans la revue Dihunamb en 1909, Vincent Le Rouzic décrit précisément son trajet de retour depuis la gare de Sebrevet jusqu'à Bubry, citant les villages traversés, les traditions (le crieur public qui se hissait sur la Plomein pour annoncer les nouvelles), tout comme les nouveautés de cette fin de 19^e siècle, notamment le nouveau clocher de l'église de Bubry, édifié en 1893, pendant son absence. Très populaire dans le pays vannetais, cette chanson a notamment été reprise par le groupe Dir ha Tan dans les années 1970.

Bet on bet ugent vlé chervij er roué a Frans,
Bet on bet é Pariz, Bordo, Lion, Koutans,

Neuzé me geméré en hent, monet de vorh Bubri,
A-houdé nandek vlé-so e oen ket bet énni.

P'oen arriù é vros Kergo lein melin Bodkenan,
Krenein hré er stankenn get en énéd é kan.

Lein milin Bodkenan éh eus ur vraù a lenn,
Én tu 'rall anehi manér Kernivinen.

Er manér 'zo plaset 'barh ur lehig ken gae,
Durheit d'en hanter-noz èl d'en eur a greisté.

Én tu rall ag er manér e zo un alé ken braù,
Karget é a hué derù, koed kistin ha koed fao.

Da seih eur de vitin e Sant-Iwan é oen,
E oé er fidéled 'tont ag en overenn

Doh m'o doé men gulet tout é tent d'am havet
Aveit gouiet genein doéré er soudarded.

P'oen arriù er Lann Vihan chomet e oen boemet,
É huélet diù davarn a neùé saùet.

P'oen arriù Kerboreign chomet e oen boemet
É hué é borh Bubri un tour neùé saùet.

P'oen arriù é borh Bubri é kreiz plasenn er moh ;
En tu rall anehi é oe ur véred goh,

Neuzé me huélé tour Bubri luhein e hré ken gé
O na me gomprené oé en Tour Eiffel e oé.

P'oen oeit 'barh en iliz chomet e oen boemet
Oé karget en iliz a baotred, a verhed.

Oé karget en iliz a baotred, a verhed,
Ur han e oé geté, ur joé oé o hleüet.

P'oe achiù en overenn omp oeit tout a vandenn
De cheleüet er bannour tro-ha-tro d'er Blomenn*.

Neuzé me 'geméra en hent, monet d'en Nichaou Glas,
Pe hré er bokedeu en deu du d'en hent bras.

Kêr Bellevue me huélé, stankenn en Nankenneg,
Perros ha Kerboharn ha Kerouarc'h-Trionneg.

P'oen arriù é Geriehann 'barh me gér benniget / chomet e oen boemet :
Tout er lojeris koh oé bet reneüéet.

Pendant vingt ans, j'ai servi le roi de France,
Je suis allé à Paris, Bordeaux, Lyon, Coutances,

Alors je prenais la route du bourg de Bubry,
Depuis dix-neuf ans je n'y étais pas venu.

Quand j'arrivais au bocage de Kergoff, en haut du moulin de Botconan,
La vallée vibrait du chant des oiseaux.

En haut du moulin de Botconan, il y a un bel étang,
Sur son autre rive, le manoir de Kernivinen.

Le manoir est situé dans un endroit si gai,
Orienté nord à l'heure de midi.

De l'autre côté du manoir, il y a une allée si belle,
Couverte de chênes, de châtaigniers et de hêtres.

À sept heures du matin, j'étais à Saint-Yves,
Les fidèles revenaient de la messe

Lorsqu'ils m'ont vu, ils sont venus me trouver
Pour que je leur donne des nouvelles des soldats.

Quand je suis arrivé à Lann Vihan, je suis resté ébahi
En voyant deux nouvelles tavernes.

En arrivant à Kerbogne, je suis resté ébahi
En voyant un clocher érigé récemment au bourg de Bubry.

En arrivant au bourg de Bubry au milieu de la place aux cochons ;
De l'autre côté, il y avait un vieux cimetière,

Alors je voyais le clocher de Bubry qui brillait gaiement
Et je le prenais pour la tour Eiffel.

Quand je suis allé dans l'église, je fus étonné
Elle était pleine de garçons et de filles,

L'église était pleine de garçons et de filles,
Leur chant faisait plaisir à entendre.

À la fin de la messe, nous sommes allés tous ensemble
Autour de la Plomein (*) écouter le crieur.

Alors je pris le chemin de Nichau Glass,
Bordé de fleurs de chaque côté de la grand-route.

Je voyais le village de Bellevue, la vallée de Nanquenneg,
Perros et Kerboharn et Kerouarc'h Trionneg.

Quand je fus arrivé à Guerjean dans mon village béni / je suis resté ébahi :
Toutes les vieilles longères avaient été rénovées.

(*) Abreuvoir alimenté par la fontaine Sainte-Hélène et situé au cœur du bourg.

Le village de Kerboharne



Nicole, Annick et Christiane se souviennent avec émotion de leur enfance dans le village de Kerboharne.

Nous sommes en l'an de grâce 1963. Après un hiver rigoureux avec neige et verglas durant tout le mois de février, le printemps s'annonce bien. Les trois filles Stéphant, Christiane, Annick et Nicole, quittent comme chaque jour leur village de Kerboharne pour se rendre à pied à l'école laïque des filles, soit une « petite balade » de 4 km. Le portebagages des plus grandes qui viennent à vélo, fait office de ramassage scolaire. A partir de 1964, les cars sillonneront la campagne pour prendre en charge les élèves.

Dans les années 1950-1960, une centaine de personnes vivait dans ce village très actif, souvent dans des conditions modestes. La vie s'articulait autour de la forge de Lucien Guigner, plus connu sous le surnom de « Jagouin ». Lina, son épouse, tenait le bistrot, point de rencontre quasi obligatoire des habitants de Kerboharne et des alentours. Un autre estaminet, tenu par Pierre Cario, faisait également office de « salon de coiffure » et un troisième café était aussi recensé à Kerboharne.

Le lavoir et la fontaine étaient les seuls modes d'approvisionnement en eau. Les sœurs se souviennent encore d'Alban, son joug autour du cou soutenant ses deux seaux d'eau.

En 1955, l'arrivée de la « fée électricité » sera vécue comme un miracle, comme le précise Annick : « Mes parents nous ont souvent raconté que tout le village avait dansé autour du transformateur ! ». Plus tard, le goudronnage des cours et des ruelles du village permettra de prendre le car sans se salir les chaussures.

L'ensemble du village comptait une dizaine de fermes. Le cheptel était souvent constitué de deux vaches, quelques poules et un ou deux cochons. « Les fermes du village étaient tenues par les familles Dacqué, Le Foulgoc, Allanic, Thomas, Le Hen, Costéo, Le Calloch, Le Garrec, Le Gal, Albert Guyonvarch (poulailler) et nous, les Stéphant. Aînées d'une fratrie de huit enfants, nous avons toujours aidé nos parents aux travaux de la ferme » note Christiane. Avant le ramassage des pots de lait par la laiterie, au bord de la route, des marchands venaient acheter les œufs et le beurre, les pommes de terre et les haricots. Veaux, vaches et cochons étaient vendus aux charcutiers et bouchers locaux. Une fois par an, l'alambic s'installait sur l'aire de la forge et tous les paysans du secteur venaient brûler leur droit d'eau de vie.

Ce mode de vie différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, avec ses personnages atypiques, remonte à la mémoire des trois sœurs, accompagné de souvenirs quelques fois douloureux de femmes et d'enfants de certaines familles du village.



Les habitants de Kerboharne «en goguette», dans les années 60. (Photo prise rue de Guémené, devant l'école La Feuillaison).

Deux fêtes par an

Kerboharne, réputé pour ses fêtes, accueillait aussi chaque année un cirque. Les roulettes étaient tirées par des chevaux et le chapiteau installé près de la forge. « Les artistes forains venaient prendre du lait à la ferme des parents, et nous avions droit à une séance gratuite ! » précise Nicole.

Le village a toujours eu un « esprit festif ». Les deux fêtes, organisées à Pâques et en août, marquaient aussi le retour des jeunes du village partis faire fortune sous d'autres cieux à Paris (taxis parisiens) ou dans d'autres grandes villes de la région parisienne.

A Pâques, le concours de boules et les courses à pied attiraient une foule de spectateurs. De nombreuses primes étaient distribuées aux

coureurs. En août, le concours de palets voyait la fine fleur du secteur se mesurer. Un bal avec accordéon, sur la route, clôturait ces festivités.

Suite à la fermeture du café et de la forge, un comité des fêtes se mettra en place et deux salles seront construites à l'emplacement de la forge, permettant aux crêpières du secteur de confectionner moult galettes de pommes de terre. « Jean Le Pendeven aura été le pilier de cette fête durant de nombreuses années. Chaque année, le comité offrait une partie des bénéfices aux écoles de Bubry et à d'autres associations » précisent Christiane, Annick et Nicole, ne pouvant oublier toutes les personnes aujourd'hui disparues qui ont œuvré à la réussite de ces fêtes. Un nouveau comité est aujourd'hui en place avec d'autres objectifs, mais gardant l'esprit festif des aînés.

Témoignages recueillis par Yves Le Carrer



Un village solidaire

Pendant la guerre de 1939-1945, les habitants de Kerboharne ont protégé la famille de Pierrot Musset, une famille de forains qui tenait le stand de tir à la carabine à la fête foraine. Ils n'ont jamais été dénoncés et ont ainsi échappé au sort des tziganes et manouches condamnés aux camps de la mort par les nazis.

La famille Musset n'a jamais oublié cette bienveillance des gens de Kerboharne qui les ont aidés à survivre alors qu'ils n'avaient plus de revenus.



En février et mars, la Bretagne sera à l'honneur à Bubry

Pour fêter la Bretagne, le Bagad Sant-Ewan, Poar ar 'leur ! et la médiathèque participent aux Deizioù organisés sur le Pays de Lorient et proposent des animations culturelles variées qui s'échelonneront du 12 février au 26 mars.

Au programme :

Samedi 12 et 19 février, de 10h30 à 12h00, à la maison des associations de Saint-Yves : ateliers de chants traditionnels en breton et en français, animés par Anne-Marie Nicol. Ouverts à tous les enfants de 5 à 10 ans, sur inscription au 06 43 79 28 22. Organisés par le Bagad Sant-Ewan.

Samedi 12 février, à 14h00 : conférence sur les chants et musiques du Pays Pourlet, par Anne-Marie Nicol. Cette conférence sera illustrée et animée par des chanteurs et des musiciens locaux. Ouverte à tous. Organisée par le Bagad Sant-Ewan et Poar ar 'leur ! à la maison des associations de Saint-Yves.

Samedi 19 février, à 20h30, à la maison des associations de Saint-Yves : soirée cinéma avec la projection du film d'André Le Moustarder Ag er vluenn d'ar werenn. Film en français et breton sous-titré. Organisé par Poar ar 'leur !

Samedi 12 mars, à 14h00, à la médiathèque : contes de Bretagne pour les enfants. Partenariat Emglev Bro An Oriant / Médiathèque.

Samedi 19 mars, à partir de 21h00, à la salle polyvalente de Bubry : grand fest noz avec, entre autres musiciens, le duo Hamon-Martin. Organisé par le Bagad Sant-Ewan et l'IFSI de Pontivy.

Samedi 26 mars, à 14h00, à la médiathèque : initiation aux danses de Bretagne pour les enfants. Partenariat Emglev Bro An Oriant / Médiathèque.

Le Comité des fêtes de Bubry a participé au Téléthon

Le comité des fêtes de Bubry et l'association Les Joëlettes des Korrigans de Meslan se sont associés pour organiser une randonnée et un trail nocturnes au profit du Téléthon le samedi 11 décembre.

Deux-cents participants ont emprunté l'un des deux circuits proposés de six ou douze km et soixante-dix bénévoles étaient mobilisés pour cet évènement. Une soupe à l'oignon les attendait à l'arrivée.

Grâce à cette action, la somme de 1 485 € a été reversée au Téléthon. Bravo pour cette belle initiative !

L'association des Joëlettes des Korrigans a pour but de permettre aux personnes en situation de handicap de participer à des randonnées ou trails à l'aide de joëlettes ou d'hippocampes. Elle compte parmi ses membres actifs plusieurs Bubryates.



L'association Liammzer a conquis le public avec sa première fête des nuits les plus longues, « An Hiran Noz », les 17 et 18 décembre.

Le vendredi soir, un marché artisanal avec animations musicales et ateliers créatifs a accompagné le traditionnel marché des producteurs. Les visiteurs ont pu faire des emplettes de Noël auprès des artisans d'art et ont savouré ce moment de convivialité, ponctué des interventions d'un crieur public lisant des lettres adressées au Père Noël !

Le samedi, les ateliers féériques ont été suivis par vingt personnes, ravies de s'essayer à différentes

An Hiran noz : une première fête couronnée de succès

techniques et de réaliser des décorations en recyclant des matériaux et des objets. Chacun est reparti à la fin de la journée avec ses créations et ses lampions !

Ces deux jours de fête se sont achevés par une balade nocturne dans les chemins creux et les landes de Bubry. Les nombreux randonneurs ont été enchantés de découvrir tout au long du parcours les contes, intermèdes musicaux et spectacles agrémentant la promenade.



Les membres de Liammzer remercient pour leur soutien toutes les personnes et associations qui se sont investies à leurs côtés pour mettre en place ces animations et Caba qui a participé généreusement au financement de l'opération.

Et félicitations à Liammzer pour cette sympathique et chaleureuse initiative qui a animé ce weekend de début d'hiver !





Au théâtre avec les Trisk'elles

Le 2 octobre, à la salle polyvalente, le duo explosif formé par Virginie Murat et Gérard Davoigneau de la troupe de théâtre Les Trisk'elles a joué « A vol d'oiseau, ça fait combien ? », une pièce dynamique, humoristique et surprenante écrite par Marc Basslet et Philippe Sohier.

Les soixante-quinze spectateurs qui ont assisté à la représentation ont été séduits par le jeu des comédiens et par l'intrigue, et ont passé une très bonne soirée, avec rires, émotions et suspense au programme !

Actuellement, la troupe au grand complet, Virginie, Gérard, Yveline et Florian répète la pièce « J'aime beaucoup ce que vous faites », une comédie hilarante de Carole Greep, qui sera jouée début septembre au Pardon de Saint-Clément et en octobre à Bubry.

Des nouvelles activités

Des ateliers d'art plastiques...

Le mardi pour les enfants...

Depuis la rentrée de septembre 2021, Laure Pouget, artiste plasticienne, anime des ateliers d'arts pour les enfants de 7 à 11 ans. Laure amène les jeunes apprentis à explorer différentes techniques et à les mettre en pratique sur des supports variés, de manière ludique et créative. Les cours ont lieu le mardi, de 16h45 à 18h00, dans une salle du rez-de-chaussée de la médiathèque.

Et le samedi pour les familles !

Laure propose aussi des ateliers artistiques parents-enfants basés sur l'expression artistique et l'art-thérapie avec, si besoin et selon les demandes, des temps de compréhension et d'accompagnement autour de problématiques rencontrées par les familles.

Ces ateliers se déroulent le samedi de 10h00 à 11h15, dans une salle du rez-de-chaussée de la médiathèque.

Renseignements au 06 67 25 33 78, et par courriel à l'adresse : contact@laure-pouget.com.



... Et des techniques théâtrales

Depuis le début du mois de janvier, Virginie Murat, comédienne de la troupe Les Trisk'elles, donne des cours de théâtre pour ados et adultes les mardis de 19h30 à 21h00, dans une salle du rez-de-chaussée de la médiathèque.

Au programme : apprentissages des techniques de théâtre, de l'improvisation et du langage corporel ainsi que des préparations aux prises de paroles en public. Tout ça dans la bonne humeur !

Renseignements au 06 87 18 29 02. Courriel : virginie@virginiemurat.com



Les sportifs à l'honneur

Judo-Club : Alexandra Humbert Championne du Monde



Le judo-club de Bubry-Melrand est très fier d'Alexandra Humbert, enseignante au club, qui a obtenu en novembre à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), deux médailles mondiales en jujitsu : la médaille d'or dans la spécialité Fighting system et la médaille de bronze en Ne waza combat au sol.

Nous lui adressons toutes nos félicitations !

Il a couru un marathon au Groenland !



A la fin de l'année 2021, Jérôme Le Gouallec, pompier à Bubry, a couru le Polar Circle Marathon, une course de quarante-deux km sur la calotte glaciaire.

Habitué des courses longue distance, il s'était notamment entraîné dans les Alpes pour préparer sa course nordique. Protégé par plusieurs couches de vêtements et avec des chaussures équipées de pointes, il a bouclé son marathon en 5h33. Belle

performance dans ces conditions extrêmes !

Une graine de championne : Elysa Dupont au championnat de France de natation



Elysa Dupont a débuté la natation en 2016 et a intégré le club de Natation de Baud en septembre 2017. Dès le début de l'année 2018, elle a participé aux compétitions, remportant ses premiers titres de Championne du Morbihan en juin 2018.

Après la fermeture pour rénovation de l'ancienne piscine de Baud, Elysa a continué son parcours au sein de l'Espoir Nautique de Pontivy. La jeune nageuse s'y est plus particulièrement distinguée au niveau régional durant l'été 2020, en décrochant la Coupe de

Bretagne d'eau libre dans la catégorie Jeunes première année.

Continuant sur sa lancée, durant l'été 2021, Elysa a été sacrée trois fois championne de Bretagne en bassin sur les 200 et 400 m nage libre et le 200 m dos. Elle a remporté aussi le classement général de la Coupe de Bretagne d'eau libre en catégorie Jeunes deuxième année et également le Championnat de Bretagne en eau libre à Trestel, dans les Côtes d'Armor !

A la mi-décembre, après les séances de qualification, Elysa a participé aux 200 m et 1 500 m nage libre des Championnats de France Jeunes organisés à Rennes. Bien que déçue d'avoir raté le podium, Elysa s'est consolée en décrochant le record du Morbihan du 1 500 m dans la catégorie 12/13 ans !

Bravo à elle !

Graines de bielles : une nouvelle association



L'association « Graines de Bielles » a été créée en octobre 2021 pour mettre en valeur le patrimoine matériel agricole ancien ainsi que ses pratiques d'exploitation.

Les bénévoles prévoient d'organiser une « fête des battages » autour de la moisson ou de l'ensilage le 7 août prochain à Manéo, siège de l'association, où s'était déroulée la précédente manifestation au début du mois d'août 2019.

Composition du bureau > Président : Gérard Burban
Trésorier : Yann Garin - **Trésorier adj. :** Alexandre Le Hir
Secrétaire : Dominique Bescout - **Secrétaire adj. :** Yannick Le Goff

La grande opération de Noël de Caba



Avec le soutien financier de la mairie, Caba, l'association des commerçants, artisans, producteurs et prestataires de services de Bubry, a organisé un grand jeu de Noël au début du mois de décembre.

Pas moins de quatre-vingt-dix-sept lots, représentant une valeur totale de 5 000 € ont été mis en jeu durant cette période ! Les tickets gagnants, allant de 15 € à 500 € ont été distribués par les adhérents de l'association à leurs clients, et sont à utiliser jusqu'à la fin juin de cette année. Une télévision HD de 109 cm a également été gagnée !



Estelle Romieux succède à Lionel Le Strat à la tête du Centre de secours

La passation de commandement entre l'adjudant-chef Lionel Le Strat et la lieutenant Estelle Romieux a eu lieu le 22 octobre 2021. Recrutée en 2005, Estelle est la 7^{ème} cheffe, et la première femme nommée à cette fonction à Bubry, depuis la création du centre de secours, il y a cent ans. Elle succède à Lionel Le Strat, qui a occupé ce poste pendant dix ans.

Au cours de la cérémonie, trois sapeurs-pompiers ont reçu la médaille du Ministère de l'intérieur : Agnès Le Gall pour vingt ans de service et Catherine Evano et Mikaël Evano pour dix ans de service.

Le centre de secours compte trente-cinq pompiers : treize femmes et vingt-deux hommes. Tous attendent avec impatience le démarrage des travaux programmés par Lorient Agglomération pour l'agrandissement des vestiaires, l'aménagement des bureaux et la création d'une salle de formation.

En raison du contexte sanitaire délicat, l'amicale des sapeurs-pompiers a reporté à 2022 l'organisation du centenaire du centre de secours.



Les rendez-vous du Club des amis et retraités



Dimanche 20 février : Fest-dé à la salle polyvalente de Bubry,
Judi 10 mars : Repas inter-clubs à Guisriff,
Samedi 23 avril : Repas du club à la salle polyvalente de Bubry.

La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés a fêté son 100^{ème} anniversaire



Le 19 septembre dernier, la section locale de la FNATH s'est réunie à Quistinic, dans un esprit de solidarité et de convivialité pour célébrer sa Journée annuelle et le 100^{ème} anniversaire de la création de l'association au niveau national.

Les communes de Quistinic, Melrand et Bubry ont reçu la médaille de la FNATH en reconnaissance de leur soutien permanent, et Marcel Le Gal, le président d'honneur de la section de Bubry, a reçu la médaille commémorative du centenaire pour ses plus de cinquante ans d'adhésion, dont vingt-cinq en tant que président !

Au programme 2022 :

Le 5 mars : assemblée générale à Bubry Le 18 juin : sortie annuelle.

Rappel des permanences :

2^{ème} jeudi du mois à la mairie de Bubry, de 9h00 à 10h00

Contacts et renseignements :

Daniel SAULNIER au 06 89 27 64 97 - Courriel : saulnier.daniel.fnath@gmail.com

Activités, cours et entraînements proposés par les associations bubryates

ASSOCIATION SPORTIVE (ASB) FOOTBALL

Entraînements enfants et jeunes	Mercredi	17h00-18h30	Loïc LE BERRE 06 63 58 03 56 - Estelle LE FLOCH 06 75 67 11 15
Entraînement adultes	Mercredi	19h00-21h00	
	Vendredi	19h30-21h30	

BAGAD SANT EWAN BUBRI

Comemuse	Samedi	14h30-17h00	Jean François LE STUNFF 02 97 51 30 27
Bombarde	Mercredi	16h30-18h30	
	Samedi	9h30-11h30	
Batterie / Percussion	Vendredi	17h00-21h00	
Flûte Traversière	Mardi	15h00-19h00	Yannig ALORY 06 18 61 27 04

BOULE BRETONNE BUBRYATE

Boule bretonne	Jeudi	14h00-18h00	Guy LE MESTRÉALLAN 02 97 51 33 89
----------------	-------	-------------	-----------------------------------

BUBRY ACTIVITÉS ET SPORTS CANINS

Education canine, sauvetage à l'eau, chiens visiteurs	Samedi	13h45-17h00	Nathalie PRUNELLE 06 52 76 90 27
	Dimanche	Journée	

BUBRY'ARTS

Terre cuite	Lundi	14h00-17h00	Yveline KERDAFFREC 06 20 71 71 85
Arts plastiques	Mardi	9h30-12h30	
	Mercredi	14h00-16h30	
Modelage	Samedi	10h30-12h30	
Arts plastiques pour les enfants	Mardi	16h45-18h00	Laure POUGET 06 67 25 33 78
Arts plastiques parents-enfants	Samedi	10h00-11h15	

BUBRY CYCLO CLUB

Vélo Route VTT	Dimanche	8h30-12h00	Didier LE GOFF 07 89 71 45 72 - Hervé LE DAIN 06 87 22 87 79
Vélo Route	Mercredi	8h30-12h00	

BUBRY YOGA

Cours de yoga	Mardi	19h30-21h00	Danielle LE PEUTREC 02 97 51 74 32 - 02 97 51 30 27
---------------	-------	-------------	---

CLUB FÉMINA

Arts créatifs	Mardi	14h15-17h00	Danielle LE PEUTREC 02 97 51 74 32
---------------	-------	-------------	------------------------------------

GYM POUR TOUS

Gymnastique	Mercredi	10h30-11h30	Yolande SAUNIN 06 24 30 29 43
-------------	----------	-------------	-------------------------------

JCK DANSE

Baby danse (4 à 6 ans)	Vendredi	17h00-17h45	Marina CORITON 06 79 81 00 83 - Myriam BARTHÉLÉMY 07 67 22 74 86
Street danse (7 ans et +)		17h45-18h45	
Hip hop (7 ans et +)		18h45-19h45	

JUDO CLUB BUBRY-MELRAND

Taïso adultes	Lundi, mercredi, vendredi	20h00-21h15	Bruno ARNAISON 06 81 17 34 81
	Samedi	9h30-10h30	
Taïso ados	Vendredi	18h30-19h45	
Judo enfants	Vendredi	17h00-18h15	
Judo ados/adultes	Mercredi	18h00-19h30	

PÉTANQUE DE L'ÉTANG

Pétanque	Lundi	14h00-18h00	Joël LE GOUALLEC 02 97 51 35 85
----------	-------	-------------	---------------------------------

POAR AR 'LEUR !

Cours de breton (2ème année)	Mardi	19h00	Fabrice MALARDÉ 06 04 04 56 97
		20h30	
Cours de breton (débutants)			

RANDONNEURS DU BRANDIFOUT

Randonnées pédestres	Lundi	13h30 si 1/2 journée 8h30 si journée	Jean LIVET 06 23 96 80 09
----------------------	-------	---	---------------------------

SPORT ET FITNESS

Gymnastique	Lundi	19h45-20h45	Véronique NICOLAS 06 26 15 78 92
-------------	-------	-------------	----------------------------------

TRISK'ELLES

Théâtre (cours ados-adultes)	Mardi	19h30-21h30	Virginie MURAT 06 87 18 29 02
Théâtre (répétitions)	Mercredi	20h00-22h00	Yveline KERDAFFREC 06 20 71 71 85

«Bubry en action» conduite par Bernard Franck (groupe minoritaire)

Permettez-nous, d'abord, de vous présenter tous nos meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année. Santé, Joie et Prospérité.

Hélas, derrière ces mots, nous savons tous combien les choses sont fragiles. Dans notre monde où tout va très vite, ce qui est aujourd'hui, ne le sera pas forcément demain. L'humilité doit nous guider. C'est une des raisons pour lesquelles notre communauté doit rester forte et unie autour de valeurs qui devraient nous être communes. La Solidarité, le Respect, la Tolérance.

Ces mots ne sont pas vains en cette période. Nous sommes tous, plus que jamais, dépendants les uns des autres. Si pour un grand nombre d'entre nous les contraintes sont faibles et maîtrisées, nos pensées se tournent vers nos aînés. En accueil spécialisé, chez eux ou en famille, ce qu'ils vivent est terrible. Ils sont progressivement coupés de notre monde. Chacun, avec ses moyens, devrait œuvrer pour rompre cette solitude dès que la moindre occasion se présente. Cela ne relève pas de moyens, mais de volonté.

Heureusement, notre commune peut compter sur une population jeune et entreprenante, mais aussi, sur une nouvelle population qu'il

nous faut intégrer de la meilleure des façons afin qu'elle se sente réellement bubryate. Encore faut-il que l'on puisse se doter de ressources répondant à la demande aux fins d'ancrer ces résidents sur notre territoire.

A nos yeux, trois priorités sont à aborder très rapidement :

- La création d'une zone d'activités artisanales digne de ce nom, avant que certains ne soient tentés par un exil.
- La réalisation d'un ensemble sportif pouvant accueillir de nouvelles pratiques, et recevoir les associations existantes et de nouvelles sur un terrain approprié.
- Enfin, encore un sujet que nous avons évoqué, il y a déjà deux ans : la venue d'un troisième médecin généraliste à la Maison de Santé. La situation actuelle devient très préoccupante. Des communes voisines n'ont plus de médecin et d'autres vont subir le même sort très prochainement. Malgré tous leurs efforts, nos deux médecins croulent sous une charge de travail qu'il leur sera impossible de maintenir à un tel niveau et à long terme.

Bloavezh mat d'an holl en ho ti.

«Vivre Bubry ensemble» conduite par Roger Thomazo

En ce début d'année, l'équipe « Vivre Bubry ensemble » est heureuse de vous présenter tous ses meilleurs vœux.

2021 a clôturé le premier tiers de la mandature, et nous souhaitons partager un bilan d'étape après ces deux années qui, malgré un contexte général défavorable, ont été riches et denses.

Aujourd'hui, Bubry présente le visage suivant :

Une offre de services publics renforcée :

- La maison de santé opérationnelle depuis Janvier 2021,
- L'ouverture d'une 5ème classe à l'école La Feuillaison,
- Des bâtiments publics rénovés et moins coûteux financièrement et écologiquement (raccordement au réseau chaleur),
- Les repas du restaurant scolaire facturés selon le quotient CAF des familles, avec quatre tarifs allant de 1 € à 3.05 €.

Un cadre de vie quotidienne embelli grâce à :

- La rénovation finalisée du bourg de Saint-Yves et le ravalement de l'école Teir Dervenn,
- Plusieurs kilomètres de voiries rurales et urbaines et de chemins d'exploitation maintenus ou refaits depuis 2020,
- La promotion du « Bien vivre » dans la valorisation des circuits courts (approvisionnement de la cantine) et d'économie d'énergie (rénovation du système d'éclairage de la médiathèque) au sein des services municipaux.

Une dynamique communale relancée :

- Par le succès de la commercialisation du lotissement de Pont-Castel et l'arrivée régulière de nouveaux habitants,
- Par le soutien au monde associatif via les subventions communales et l'aide à l'obtention du Pass'Asso pour certaines,
- Par le choix budgétaire fort de soutien au commerce bubryate, traduit dans l'opération commerciale de Noël 2021.

Des finances municipales maîtrisées :

- Les impôts locaux communaux sont stables depuis plusieurs années,
- La commune dégage une marge de manœuvre financière et son endettement maîtrisé permet d'engager sereinement les chantiers à venir : rénovation de la salle polyvalente, projet de la salle de sport, rénovation du local de la rue de la Libération.

Tous ces points témoignent d'une vitalité indéniable. L'équipe majoritaire n'en est pas seule responsable, mais nos choix budgétaires et notre action quotidienne contribuent à l'entretenir.

Bien sûr, il reste beaucoup de projets à mener et de dossiers à faire avancer.

Ces résultats sont encourageants et nous donnent grande confiance pour poursuivre nos ambitions.

Bonne année 2022 !

Naissances

Noah GOUBERT	27 Juillet
Chloé GUYON	2 Août
Ely LE HIR	27 Août
Ambre GUILLEMOT	1 ^{er} Octobre
Éalix GUILLOUX	5 Octobre
Naël PURENNE	23 Octobre

Total de naissances en 2021 : 18

Mariages

Linda SEYVE-RAULT et Jean-Marie BOURGES	31 Juillet
Patricia KOMORSKI et Francis LE DOUJET	18 Décembre

Total de mariages en 2021 : 4

Décès

Yvonne LE CLINFF, veuve STÉPHANT	19 Juillet
Lucie LE ROUZO, veuve LE DIVECHEN	14 Août
Marie LE PEUTREC, veuve LE VOUEDEC	19 Août
René GUILLEMOT	23 Août
Émile GUYONVARCH	5 Septembre
Armand GUILLOUX	6 Septembre
Véronique LE MÉLÉDO, épouse REDON	14 Septembre
Thérèse LE GOFF, veuve ROBIC	19 Septembre
Juliette LE GUENNEC, veuve ALLAIN	20 Septembre
Pierre HOARAU	8 Octobre
John MORTON	9 Octobre
Francine BÉVAN, veuve FOUILLÉ	14 Octobre
Marie JIQUELLE, veuve LE DOUARIN	20 Octobre
Thérèse TROUDET, épouse CADO	29 Octobre
Céline PÉRESSE, veuve LE HIR	1 ^{er} Novembre
Jean PÉRICO	2 Novembre
Georges LE CLINFF	12 Novembre
Philippe LE MÉCHEC	13 Novembre
Jean-Luc LE DOUARIN	16 Novembre
Jeanne JULIO, veuve JACQ	26 Novembre
Jeannine TURPAUD, veuve PETER	29 Novembre
Jean ROUSSELOT	1 ^{er} Décembre
Gérard LE SCOUARNEC	3 Décembre
Angèle BÉVAN, veuve JAN	8 Décembre
Marie Rose LE BRETON	19 Décembre
Eugénie AUDO, veuve BÉDARD	20 Décembre

Total de décès en 2021 : 40

Subventions 2021 (suite et fin)

Associations communales

Amicale des sapeurs-pompiers de Bubry	473 €
ANACR	74 €
ASB	1 618 €
Bagad Sant-Ewan Bubry	1 618 €
Bagad Sant-Ewan Bubry (formation)	1 500 €
BASC (club canin)	145 €
Chapelle Notre Dame de la Salette	91 €
Chapelle Saint-Trémeur	91 €
Chapelle Saint-Clément	91 €
Chapelle Saint-Gwenaël	91 €
Club des amis et retraités Bubry	145 €
Cyclo Club Bubry	180 €
FNATH Bubry	91 €
Gym pour tous	181 €
Randonneurs du Brandifout	145 €

L'agenda des manifestations 2022 est susceptible d'évoluer au gré de la pandémie de Covid-19 et des mesures sanitaires qui seront prises...

Février	
5	Repas de l'école Sainte-Hélène
5	Assemblée générale de la FNATH
12 et 19	Chants traditionnels en breton et en français pour les enfants
12	Conférence sur les chants et musiques du Pays Pourlet
19	Projection du film «Ag er vleunn d'ar werenn» d'André Le Moustarder
20	Fest-dé du Club des amis et retraités
Mars	
4	Nuit de la lecture à la médiathèque
5	Atelier philo pour les enfants à la médiathèque
5	Repas de l'école Teir Dervenn
12	Deiziou à la médiathèque : contes bretons pour les enfants
12	Repas de l'école La Feuillaison
19	Fest-noz du Bagad Sant-Ewan
23 au 27	Journées «Rentrez dans l'Art» de BubryArts
26	Deiziou à la médiathèque : danses bretonnes pour les enfants
Avril	
2	Repas de l'ASB
10	Rando des moulins de Bubry cyclo-club
10	1 ^{er} tour de l'élection présidentielle
15	Chasse aux œufs du pôle enfance jeunesse et du Conseil Municipal des enfants
23	Repas du Club des amis et retraités
24	2 ^{ème} tour de l'élection présidentielle
Mai	
8	Commémoration du 8 mai 1945
15	Trail du Brandifout
22	Pardon de Saint-Yves
22	Concours de sonneurs et de danse à Saint-Yves
Juin	
4	Kermesse de l'école Sainte-Hélène
11	Soirée concerts à Nilhio
12	1 ^{er} tour des élections législatives
18	Kermesse de l'école La Feuillaison
19	2 ^{ème} tour des élections législatives
26	Kermesse de l'école Teir Dervenn
27 au 30	Exposition de BubryArts à la médiathèque
Juillet	
1 ^{er} et 2	Exposition de BubryArts à la médiathèque
1 ^{er} au 3	Fêtes locales de Bubry
2	Feu d'artifice du Comité des fêtes de Bubry
14	Soirée cinéma en plein air
17	Concours de pétanque et repas du quartier de Saint-Trémeur
23 et 24	Fête de l'ASB
24	Pardon de la chapelle Sainte-Hélène
26	Cérémonie de la Femme dans la Résistance

Subventions aux associations

Rappel : Pour toute demande de subvention municipale, les associations doivent remplir un dossier mis à leur disposition à l'accueil de la mairie et le déposer **avant le 31 mars, au plus tard.**





Souvenirs, souvenirs ...

Les classes 1 en 1971 et en 1991

